



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communions luthérienne et réformée

Secrétariat général

Juillet 2021

COMMUNIQUE DES POSTES VACANTS

au 1^{er} juillet 2022

Rappel : « Tout appel d'un ministre par un conseil presbytéral ou tout acte de candidature doit être précédé d'un entretien avec l'inspecteur ecclésiastique ou le président du conseil régional de la région » (Article 18 § 3.5 de la Constitution)

REGION CENTRE – ALPES – RHONE

Bourgogne : LE CREUSOT.

Loire : FIRMINY-AUMONERIE*.

Grand Lyon : LYON RIVE GAUCHE II.

Léman-Savoie : ANNECY.

Montagne : LE PUY; TENCE.

Valentinois – Haut Vivarais : BOURG-LES-VALENCE; CHABEUIL-CHÂTEAUDOUBLE ; SAINT PERAY* ; VALENCE.

Eyrieux-Doux : ALBOUSSIERE.

Porte du Midi : DIE-BAS-DIOIS* ; HAUT-DIOIS* ; OUVÈZE-PAYRE* ; BAS-EYRIEUX*.

REGION CEVENNES – LANGUEDOC – ROUSSILLON

Causses-Aigoual : VALLERAUGUE-ARDAILLERS-TALEYRAC.

Hérault : MONTPELLIER La Margelle (2022)

Montagne des Cévennes : Ensemble Nord – secteur ENTRE SCHISTE ET GRANIT.

Piémont des Cévennes : CEZE & GARDON II (Alès).

Vaunage-Vistrenque : ENSEMBLE COSTIERES VIDOURLE LITTORAL NORD.

REGION EST – MONTBELIARD

Audincourt-Blamont : AUDINCOURT.

Héricourt-Saint Julien : CHATELOT ; VALLEE DU RUPT.

Bourgogne - Franche-Comté : JURA ; CHAUMONT SUD HAUTE MARNE.

Vosges-Lorraine : MEURTHE ET MOSELLE II et III.

Poste régional : REDACTEUR PAROLES PROTESTANTES (1/2 temps) ; ANIMATEUR JEUNESSE*.

INSPECTION DE PARIS :

NOISY le SEC ; PONTAULT-COMBAULT ; SAINT-DENIS ; MISSION AUPRES DU MONDE DU TRAVAIL (chargé de mission basé à la Rédemption – Paris 9^{ème}) ; SAINT PIERRE (Paris 19^{ème}).

REGION NORD – NORMANDIE

Basse Normandie : ALENCON ; MANCHE (Cherbourg – Saint Lô).

Picardie-Hainaut-Ardenne-Marne : AISNE II (*) ; MARNE I (Chalons en Champagne) (*) ; ARDENNES (*) ; SAINT QUENTIN ; MAUBEUGE ;

Haute Normandie : DIEPPE (*) ; ELBEUF ; LE HAVRE I ; LE HAVRE II ; LILLEBONNE (*).

Flandres – Artois - Littoral : LILLE I ; COTE d'OPALE (Boulogne sur Mer – Calais).

(*) Postes en cours de redéfinition. Contacter le président du conseil régional.

REGION OUEST

Basse-Centre Loire : BOURGES-VIERZON.

Loire-Océan : LOIRE-ATLANTIQUE I ; SAUMUR.

Charente-Limousin : BASSE-MARCHE (Thiat, Villefavard).

REGION PARISIENNE

Entre Vignes et forêt : MONTARGIS et CHATILLON-COLIGNY ; COSNE-SANCERRE-BORDS DE LOIRE et NEVERS ; AUXERRE et disséminés ; FONTAINEBLEAU-NEMOURS-MONTEREAU.

Francilienne Sud Est : CORBEIL-EVRY.

Marne et Brie : CHAMPIGNY sur MARNE.

Paris-Saint Martin-Ourcq : PANTIN.

Sud-Ouest : MEUDON-SEVRES-VILLE D'AVRAY : SAINT QUENTIN en YVELINES.

REGION PROVENCE – ALPES – CORSE – COTE D'AZUR

Côte d'Azur : ANTIBES-CAGNES ; CANNES.

Rhône-Provence : ORANGE-CARPENTRAS.

REGION SUD OUEST

Agenais : ALBRET-ARMAGNAC.

Ariège et Sud Gascogne : ARIEGE I ; ARIEGE II ; GERS.

Béarn : ORTHEZ.

Dordogne : Moyenne Dordogne* ; Pays Foyen*.

Guyenne : BASSIN D'ARCACHON-NORD DES LANDES ; AUMONERIE DIACONAT (1/2 temps); FOYER FRATERNEL*.

Haute-Garonne : COMMINGES* (1/2 temps).

Rouergue - Haut Quercy : RODEZ.

Tarn : ALBI ; ENSEMBLE CENTRE TARN (Castres –Roquecourbe –Réalmont Labessonnié Graulhet) : 1 poste; ENSEMBLE SUD TARN (Mazamet –Saint Amans –Labastide): 1 poste ; MONTAGNE DU TARN : 1 poste.

* * * * *

FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE : Aumônier national des établissements pénitentiaires ; aumônier aéroport de Roissy.

FONDATION DIACONESSES DE REUILLY : Aumônier du Groupe hospitalier Croix Saint Simon (Paris)

MISSION POPULAIRE EVANGELIQUE : FOYER de GRENELLE (Paris 15^{ème}).

UNION DES EGLISES PROTESTANTES D'ALSACE LORRAINE : Différents postes paroissiaux sont disponibles. Renseignements auprès du pasteur Alain Spielwoy drh@uepal.fr

DEFAP – CEEFE : ANTILLES (Guadeloupe et Martinique) ; GUYANE (1/2 temps) ; LA REUNION

AUMONERIE AUX ARMEES : Différents postes en France et outre-mer. S'adresser au secrétaire général.

Le prochain communiqué des postes vacants sera diffusé en janvier 2022. Il est mis à jour régulièrement et consultable sur le REGALE <https://www.eglise-protestante-unie.fr/regale/classeur/postes-vacants-au-1er-juillet-2021-b17>
Pour tout changement de poste, contacter les président.e.s de conseil régional et inspecteurs ecclésiastiques ou le secrétaire général.

(*) Postes en cours de redéfinition. Contacter le ou la président.e du conseil régional..